

## PEUT ON FORCER UN ALCOOL À SE FAIRE DÉSINTOXIQUER ?

Par Ned72 Postée le 19/09/2020 06:30

Bonjour. Je rencontre une situation plus que insupportable depuis des années . Mon père est un alcoolique depuis plus d'une 15aine d'année. A chaque fois je suis obligée jouer les flics et de lui faire la morale mais ce dernier en a rien à faire ... Et lorsqu'il devient alcoolisé, il devient violent, mange comme un porc et fout la honte à sa famille. J'habite dans une autre ville pour m'éloigner de lui et ma mère et mon frère ont renoncé à l'aider à se soigner tellement il nous a fait du mal. Depuis ma jeunesse , ça lui a coûté 2 séjours a l'hosto, un divorce un retrait de permis . Et a chaque fois qu'il promettait d'aller à des réunions pour se faire aider, on savait très bien que ça n'allait pas durer et qu'il rechutait aussitôt. Il consulte un psy ou du moins consultait car vu la situation... Lorsque j'étais plus jeune, il volait mon argent de poche pour s'acheter à boire... Et du durant les phases où il était agressif, j'ai pu me défendre physiquement. Mais aujourd'hui j'en ai plus que marre. Je me retient de le trainer de force, de lui donner un grand coup de pied . Quelqu'un aurait un moyen ? Jusqu'à présent je suis le seul à me préoccuper, à le secouer mais je sens que ça va pas durer et que je vais le laisser tomber comme tous les autres membres de la famille.

Mise en ligne le 23/09/2020

Bonjour,

Nous comprenons que face aux consommations de votre père et à leurs conséquences, qui durent depuis une quinzaine d'années, vous soyez démuni et prêt à « laisser tomber ».

Au regard de la loi, il n'est pas possible d'imposer une démarche de soin en lien avec une addiction (alcool, drogue, comportement...). Ce ne serait de toute manière pas efficace dans le temps si la personne n'est pas investie dans la démarche.

Il nous paraîtrait important que vous puissiez échanger à ce sujet avec un professionnel.

Cela vous donnerait un espace de parole et de soutien, où vous pourriez aborder votre épuisement ou votre réflexion sur le fait de ne plus vous investir.

Il est légitime que vous cherchiez des solutions mais qu'en même temps vous vous sentiez démuni.

Aussi, il vous est possible de vous tourner vers un Centre de Soins d'accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Ce sont des structures qui accueillent sans jugement, dans un cadre confidentiel et gratuit.

Les professionnels qui y exercent, en général médecin addictologue, psychologue, infirmier... aident aussi bien les consommateurs eux-mêmes lorsqu'ils sont volontaires pour une démarche de soin que leur entourage en termes de conseils et de soutien.

Vous trouverez en bas de message des coordonnées de CSAPA dans le secteur géographique que vous nous avez indiqué.

Si vous souhaitez une orientation affinée ou échanger davantage sur votre situation, vous pouvez contacter un de nos écoutants.

Nous sommes accessibles tous les jours, au 0980 980 930 (anonyme et non surtaxé) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Alcool Info Service de 9h à 00h.

Bien cordialement.

---

**POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES**

---

**CSAPA MOLIÈRE**

92-94 rue Molière  
72000 LE MANS

**Tél : 02 43 50 32 43**

**Site web : [www.ahs-sarthe.asso.fr/w](http://www.ahs-sarthe.asso.fr/w)**

**Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h.**

**Accueil du public : Consultations sur place et autres lieux de consultations décentralisées : à l'antenne de la Flèche, à l'hôpital de de Sillé-le-Guillaume, à l'antenne de Mamers et la Maison d'Ar-rêt « Les Croi-settes » à Coulaines.**

**COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.**

Voir la fiche détaillée

## **CSAPA MONTJOIE**

**66 bis, rue de Belfort**

**72000 LE MANS**

**Tél : 02 43 14 15 40**

**Site web : [www.montjoie.asso.fr](http://www.montjoie.asso.fr)**

**Accueil du public : Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi. Permanence d'accueil sans rendez-vous le lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 16h30.**

**Substitution : Délivrance de méthadone : du lundi au vendredi (précisions par téléphone sur les tranches horaires).**

**COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières, pour désengorger la salle d'attente il faut éviter d'être accompagné.**

Voir la fiche détaillée

### **En savoir plus :**

- Me faire aider en tant que proche.